

## Des tarifs d'électricité en baisse pour 2026

**SION, LE 29 AOUT 2025 - En 2026, le prix moyen de l'électricité baissera d'environ 7% par rapport à 2025 sur la zone de desserte de OIKEN. Cette baisse est rendue possible grâce à une stratégie d'approvisionnement pérenne tout en consentant à d'importants investissements pour le développement du réseau. L'évolution du cadre légal engendre également des adaptations au niveau de la tarification.**

Après une période mouvementée au niveau du commerce de l'énergie, la situation se stabilise progressivement malgré un contexte géopolitique toujours incertain. Avec une faible part de production propre à sa disposition, OIKEN s'approvisionne sur les marchés et est donc exposée aux fluctuations. Grâce à une stratégie d'achats optimisée sur plusieurs années, la clientèle bénéficiera d'un tarif très compétitif.

En conséquence, le tarif pour un ménage type de 5 pièces, avec une consommation de 4'500 kWh/an (profil ElCom H4) verra sa facture annuelle diminuer de 74 francs, pour s'établir à 1'209 francs. Le montant facturé à chaque client dépend plus généralement du comportement individuel de consommation.

La baisse de la composante énergie est atténuée par les importants investissements au niveau du réseau de distribution nécessaires au développement des énergies renouvelables, indispensable pour atteindre les objectifs climatiques. Ce renforcement doit garantir la stabilité et la sécurité d'approvisionnement de manière pérenne. Les coûts d'acheminement subissent ainsi une légère hausse tant au niveau national que régional, tout comme les frais pour la réserve hivernale, gérée par l'OFEN et Swissgrid, passant de 0.23 à 0.41 ct./kWh. Une nouvelle taxe, les coûts solidaires, est introduite par la Confédération, à hauteur de 0.05 ct/kWh, pour financer les projets de renforcement du réseau en lien avec la transition énergétique conformément aux exigences réglementaires.

Enfin, le cadre légal évolue à la suite de l'adoption de la loi sur l'électricité par le peuple en juin 2024. De nouvelles ordonnances impactent désormais la tarification de l'électricité. A partir du 1er janvier 2026, la facture d'électricité comportera de nouvelles rubriques pour plus de transparence. Un tarif de mesure, intégré auparavant dans la composante de l'acheminement, sera dorénavant affiché séparément sur la facture.

**Notes pour les rédactions****La nouvelle composition du tarif de l'électricité :**

Le prix de l'électricité comprend sept composantes :

1. L'énergie : les coûts de l'électricité fournie aux clients pour leur consommation.
2. L'acheminement : les coûts liés notamment à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des réseaux électriques au niveau régional et national.
3. La réserve d'électricité : les coûts pour garantir un approvisionnement de la Suisse en période de tension ou de pénurie, notamment en hiver.
4. Les coûts solidaires : introduit en janvier 2026, il s'agit d'un supplément tarifaire comprenant un financement pour les renforcements de réseau nécessaires dans les niveaux inférieurs ainsi que les aides transitoires accordées aux producteurs de fer, d'acier et d'aluminium d'importance stratégique. Il s'élève à 0.05 centime par kWh.
5. Le tarif de mesure : les coûts liés à l'installation, à l'exploitation, à l'entretien et au relevé des compteurs d'électricité ainsi qu'au traitement des données de mesure, qui sont indiqués séparément à partir de 2026.
6. Le PCP (Prestations aux Collectivités Publiques) : les taxes versées aux communes.
7. Le RPC (Rétribution à Prix Coûtant du courant injecté) : le supplément réseau de 2.3 ct./kWh destiné notamment à l'encouragement de la production d'énergie renouvelable. Le tarif de l'énergie et le tarif d'utilisation du réseau sont déterminants pour le montant du prix de l'électricité.

**Grille des tarifs**

Les prix de l'électricité pour l'année 2026 sont disponibles en ligne dès le 29.08.2025 à 9h sur le site de OIKEN :

<https://oiken.ch/publications/2026/>

Le tableau des tarifs 2026 en fonction des profils de consommation :

Profil ElCom	H4	C4
Détails	Logement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge (sans chauffe-eau électrique) Consommation 4500 kWh/an	Grande entreprise, puissance max.: 150 kW; cosφ=0,9, courant basse tension, 500 000 kWh/an
Prix annuel	CHF 1'209.00	CHF 112'161.00
Prix mensuel	CHF 101.00	CHF 9'347.00
Variation en pourcentage	-6%	-12%

**A propos de OIKEN**

Avec plus de 760 millions de kWh d'électricité ainsi que 830 millions de kWh de chaleur distribués annuellement, OIKEN est le plus grand distributeur valaisan d'énergie. OIKEN dessert 24 communes réparties entre Salquenen et Vétroz. Par mandats, OIKEN assume également la gestion d'aménagements hydroélectriques, l'alimentation en eau potable, l'éclairage public, les prestations et services multimédia et les installations électriques. OIKEN et ses plus de 650 collaborateurs ainsi que ses 180'000 clients activent l'avenir.

**Contact pour la presse**

Vincent Riba

Chargé de communication

[medias@oiken.ch](mailto:medias@oiken.ch)

079 482 24 48